



EMERGENCE

Dispositif d'Appui
en Prévention & Promotion
de la Santé
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA DEMARCHE D'ÉVALUATION D'UNE ACTION SANTE OU SOCIALE

ATELIER DÉCOUVERTE

Mardi 8 février 2022 de 10h à 12h30 - ANNECY

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un atelier découverte pour **vous familiariser avec la démarche d'évaluation** d'une action ou d'un projet du secteur de la santé ou du social.

Cet atelier s'appuiera sur le **guide pratique « L'évaluation en 7 étapes »** réactualisé en 2020.



OBJECTIFS DE L'ATELIER



- Découvrir les ressources sur l'évaluation proposées par Emergence (guide pratique et site internet notamment)
- Se familiariser avec le vocabulaire et les étapes d'une démarche d'évaluation d'une action
- Echanger sur ses pratiques et questionnements sur l'évaluation

PUBLICS



Professionnels ou bénévoles souhaitant évaluer leur action du secteur santé ou social

INTERVENANTES



Cindy Romero-Portier et Mylène Grapeggia, chargées de projets à l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

LIEU



Atelier CANOPE 74
2 Rue des Aravis
74000 Annecy

INSCRIPTION

en ligne **avant le 14 janvier 2022** sur le lien suivant : <https://forms.office.com/r/rdRCrhaVRr>

*Atelier gratuit sur financement de
l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes*

Renseignements pédagogiques : Mylène GRAPEGGIA - IREPS ARA délégation Haute-Savoie
mylene.grapeggia@ireps-ara.org / Tél. 04 50 45 20 74

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 -N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales](#).